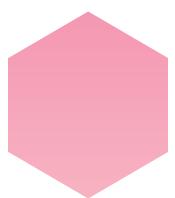


Jour après jour vous le protégez : faites-le vacciner



> Pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin, à votre sage-femme ou demandez conseil à votre pharmacien.

Vos professionnels de santé sont mobilisés partout en Occitanie













201-001-1802 © Ministère chargé de la santé, Santé publique Fran